

Objet :

V/réf :

N/réf :

Envoyé en préfecture le 22/09/2023

Reçu en préfecture le 22/09/2023

Publié le

ID : 059-215904285-20230918-43\_2023-DE

S<sup>2</sup>LOW

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix-huit septembre deux mil vingt-trois à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian DUMONT, Maire, suite à la convocation qui lui a été adressée, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie, conformément à la loi.

Date de la convocation : 08 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27 - Quorum : 14

**Présents :** M DUMONT Christian, M COUVENT Jean-Pierre, Mme PLUVINAGE Nadiré, M LEGRAND Jean-Pierre, Mme CATTEAUX Annick, M BARBRY Jean-Marie, Mme LIENARD Evelyne, M BOVELETTE Marc, Mme POTAUX Annie, M BOULET Jean-Marc, Mme CHAUWIN Francine, M CARRIERE Guy, Mme MAGERE Marie-France, Mme DUPONT Marie-Thérèse, M DEHON Gérard, M COUVEZ José, M NOWAK Daniel, Mme COUTELARD Catherine, M TABARIE Didier, Mme LABALETTE Martine, Mme LACROIX Audrey, Mme OBLED Aurélie, Mme SOUBRIER Amandine.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés :** M LEVEQUE Pascal, procuration à M DUMONT Christian ; M JOURDAIN Philippe, procuration à Mme LABALETTE Martine ; Mme SIMONETTI Sandrine, procuration à M BARBRY Jean-Marie.

**Absents :** M CORMONT Corentin.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le conseil a choisi Mme CATTEAUX Annick pour secrétaire.

### QUESTION N° 43/2023

#### ACQUISITION DU TERRAIN SITUÉ RUE DE LILLE (ENTRÉE DE LA RESIDENCE MOUCHOTTE) CADASTRE SECTION AA N° 146

*Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre LEGRAND*

Madame LELEU Epouse MOISSON dit DUFRAINE Mariette est propriétaire d'un terrain situé Rue de Lille (à l'entrée de la résidence Mouchotte), cadastré section AA n° 146, d'une superficie de 3 303 m<sup>2</sup>, et envisage sa vente.

Or, afin de se constituer une réserve foncière pour un éventuel projet futur, la ville pourrait être amenée à acquérir cette parcelle compte tenu de son emplacement propice, et ce dans la mesure où, même si elle est actuellement utilisée comme terre agricole, les réseaux sont présents à proximité.

Sur estimation des domaines, la transaction pourrait intervenir au prix de 15 000 € nets vendeur.

Par conséquent, je vous propose :

- de décider de l'acquisition par la ville, au prix de 15 000 € nets vendeur, de la parcelle cadastrée section AA n° 146, représentant une surface de 3 303 m<sup>2</sup> ;
- de dire que c'est Maître Jean-Christophe MENNECIER, Notaire à GOUZEAUCOURT, qui sera chargé de recevoir l'acte ;

**Ville de NEUVILLE SAINT-REMY - BP 7 - 59554 Neuville Saint-Rémy**

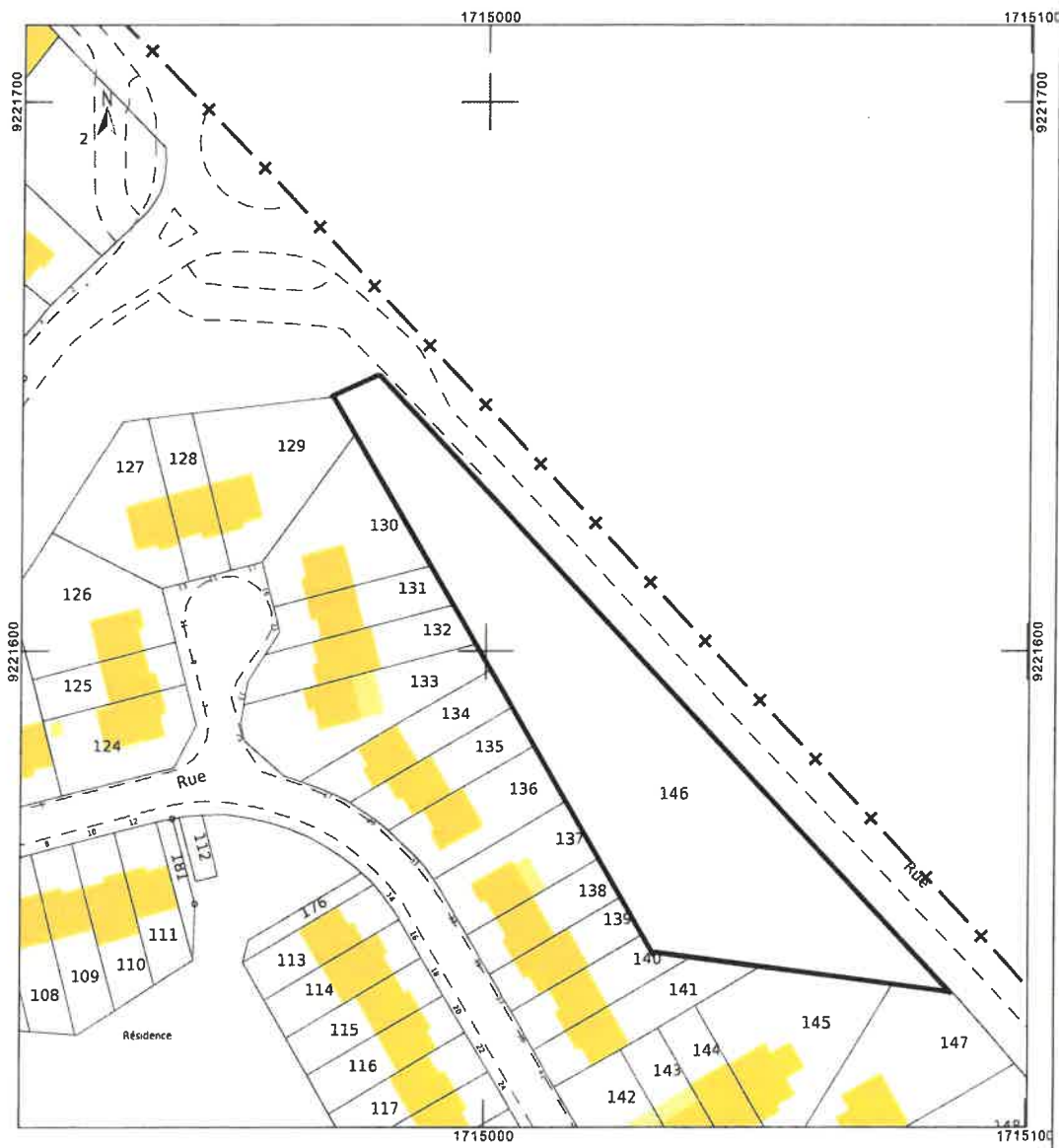
Email : [accueil@mairie-neuville-st-remy.fr](mailto:accueil@mairie-neuville-st-remy.fr) - Tél. : 03 27 73 30 30 - Fax : 03 27 73 30 38

*Toute la correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire.*

Internet : <http://www.neuillesaintremy.fr>

- de donner pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer l'acte authentique ;
- plus généralement, de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour prendre toute décision, mener toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**ADOpte A L'UNANIMITE**



*Pour copie conforme  
Délibération publiée sur le site Internet le 22 septembre 2023  
Transmise à la Sous-Préfecture le 22 septembre 2023*

**Christian DUMONT,**

*Maire de Neuville Saint Rémy.*



**Annick CATTEAUX,**

*Secrétaire de séance.*